

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

**MERCREDI 21 MAI 2025
À 20 HEURES
Dans la salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 avril 2025
- II. Examen des 30 délibérations et annexes :

Réf 2025/05/1	Charte d'amitié avec le Village d'Attinguié – Côte d'Ivoire
Réf 2025/05/2	Attribution des subventions aux associations locales, aux coopératives scolaires, aux classes transplantées et aux foyers socio-éducatifs des établissements scolaires pour l'année 2025.
Réf 2025/05/3	Attribution de la subvention annuelle 2025 à l'association locale « Ecole de Musique de Saint-Cyr-l'Ecole »
Réf 2025/05/4	Attribution de la subvention annuelle 2025 à l'association locale « ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA »
Réf 2025/05/5	Attribution de la subvention annuelle 2025 à l'association locale « LES SAINT CYRIENNES »
Réf 2025/05/6	Attribution de la subvention annuelle 2025 à « ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE DE SAINT-CYR-L'ECOLE »
Réf 2025/05/7	Avenant n° 1 à la Convention Prior'Yvelines avec le Département des Yvelines.
Réf 2025/05/8	Convention de mandat pour le recouvrement des recettes afférentes à la vente de décorations murales miniatures (lines) symbolisant la commune Saint-Cyr-l'École par des commerçants volontaires.
Réf 2025/05/9	Décision modificative n° 1 au budget 2025 de la Ville
Réf 2025/05/10	Avenant n°1 à la convention d'occupation privative du domaine public avec l'association Le Grenier-Ressourcerie de St-Cyr.
Réf 2025/05/11	Modification du tableau des effectifs.
Réf 2025/05/12a	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 238 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »

Réf 2025/05/12c	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 274 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12d	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 276 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12e	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 277 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12f	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 278 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12g	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 280 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12h	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 281 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12i	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 283 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12j	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 284 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12j	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 286 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12l	: Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 287 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »

Réf 2025/05/12m	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 289 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12n	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 291 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12o	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 292 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12p	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 294 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12q	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation des parcelles cadastrées section numéros 295 et 297 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré ».
Réf 2025/05/12r	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 298 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12s	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation de la parcelle cadastrée section AC numéro 308 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré »
Réf 2025/05/12t	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : vente sous condition résolutoire de l'absence de désaffectation des parcelles cadastrées section numéros 301, 302, 303, 304 et 307 au profit du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré ».

III. Pour information : Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 25 mai 2020. Application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

IV. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le 15 mai 2025

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, elongated loop with a vertical line intersecting it, followed by a small dot.

NB : Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.